



APPEL de cinq associations du Pays d'Aubagne.

Comité Catholique contre la Faim
et pour le Développement

French Catholic Committee against Hunger and
for Development

CCFD - TERRE SOLIDAIRE - FAFD

Correspondance à adresser à :
Madame Solange JOUE
3 allée Garenne
13400 AUBAGNE

Madame, Monsieur le Parlementaire,

La Directive du 23 janvier 2008 demande aux Etats membres de l'Union Européenne de respecter un seuil minimal de 10% d'agrocarburants dans la consommation totale de carburants pour les transports dès 2020. A peine énoncée cette ambitieuse politique suscite des critiques : Italie et Royaume Uni demandent la révision de l'objectif des 10% et le conseiller spécialisé du secrétaire général des Nations Unis, Jeffrey Sachs, accuse ces projets de « n'avoir pas de sens aujourd'hui dans des conditions de famine mondiale ».

La filière des agrocarburants entraîne des déséquilibres et provoque trois nuisances majeures :

- la hausse des prix des denrées alimentaires de base. Un effet ricochet estimé par le FMI à un tiers de l'envolée actuelle des cours ;
- l'expansion du modèle agro-industriel, peu créateur d'emplois ;
- les dégâts environnementaux dus au recours intensif aux engrais et pesticides et au déplacement des cultures traditionnelles vers des zones plus fragiles.

Le CCFD-Terre solidaire n'est pas hostile aux agrocarburants par principe. Certaines filières locales sont intéressantes, notamment les plantes à vocation énergétique. Mais l'Europe promeut un autre modèle, menaçant pour l'alimentation et le développement des populations du Sud. C'est pourquoi, alerté par ses partenaires du Sud, il a lancé avec les associations « les Amis de la Terre » et « Oxfam France-Agir ici » la campagne « Les agrocarburants, ça ne nourrit pas son monde ». Cette campagne a pour but de sensibiliser le public aux dangers de cette politique européenne qui n'est pas une solution aux défis auxquels est confrontée la politique énergétique et de demander au président de la République, au ministre de l'agriculture et au présidents de Régions de travailler, chacun à son niveau, la révision de cette politique.

Le 15 novembre 2008, sur le marché d'Aubagne, à l'initiative du CCFD cinq associations aubagnaises relayaient cette campagne en informant le public sur les risques liés aux agrocarburants et en lui proposant de signer des cartes adressées au président de la république, Nicolas Sarkozy, au ministre de l'agriculture Michel Barnier et au président du Conseil de région, Michel Vauzelle.

Centre Le Mistral

11, Impasse Flammion - 13001 MARSEILLE - Tél. Fax : 04 91 08 86 75 - CCP 924-26 C CCFD-Marseille

Association reconnue d'utilité publique en vertu de sa déclaration de l'Etat de France

Nous demandons :

Au président de la République, Nicolas Sarkozy, président du conseil européen jusqu'en janvier 2009 :

- d'appeler les chefs d'Etats et de gouvernement du Conseil européen à s'opposer à l'objectif obligatoire proposé par la Commission européenne d'une incorporation de 10% d'agrocarburants dans les carburants d'ici à 2020 ou à tout autre objectif chiffré.

Au ministre de l'agriculture, Michel Barnier :

- d'œuvrer à une révision du "plan biocarburants" français, en supprimant l'objectif d'une incorporation de 10% d'agrocarburants dans les carburants d'ici à 2015, et tout autre objectif chiffré

- de revenir sur les mécanismes de soutien à la filière agrocarburants français

Au président du Conseil régional, Michel Vauzelle :

- de développer les transports publics et le ferroutage des marchandises, comme alternative au transport routier, afin de réduire la surconsommation de carburants.

De nombreuses personnes ont longuement discuté avec les membres de nos cinq associations et accepté de signer les cartes destinées aux élus et c'est 129 cartes qui ont donc été envoyées le 18 novembre à chacune des personnes citées ci-dessus.

Pour s'attaquer véritablement aux problèmes posés par les agrocarburants, il est nécessaire, outre notre sobriété en matière de consommation personnelle de carburants, d'articuler notre action aux échelles européenne, nationale et locale. C'est pourquoi nous vous demandons, en tant que parlementaire élu de notre région, d'informer le Conseil européen de notre action et d'appuyer nos demandes auprès de lui.

Madame, Monsieur le Parlementaire, nous comptons sur vous.

CCFD
Solange JOUE
Responsable l'équipe locale

Groupe Tiers monde en
Pays d'Aubagne
Claude BARGIN
Président

ATTAC
Annick ESCOFFIER
Co-présidente du comité local

Ecoréseau
Gérard CHABERT
Président

Confédération Paysanne
Jérôme LAPLANE

Centre Le Mistral

11, Impasse Flammion - 13001 MARSEILLE - Tél. Fax : 04 91 08 86 75 - CCP 924-26 C CCFD-Marseille

Association reconnue d'utilité publique en vertu de sa déclaration de l'Etat de France